

Vallet, le 09/06/2022

SERVICE : Direction Générale

DOSSIER SUIVI PAR : Bénédicte CHEVALIER
b.chevalier@cc-sevreloire.fr

OBJET : Bilan et perspective du partenariat

RÉFÉRENCE : CB/CB/CG-juin 2022

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CENTRE SOCIOCULTUREL
2 ROUTE FELIX PRAUD
44450 ST JULIEN DE CONCELLES**

Monsieur le Président,

Plusieurs échanges ont eu lieu lors de réunions spécifiques en janvier et mai 2022, avec le soutien de la CAF et de la Fédération des centres sociaux, pour partager les visions du bureau du CSC et des élus communautaires concernant l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Si la vision de ce que peut être un centre socio-culturel et de son intérêt pour les habitants ont pu être partagé, nous sommes ressortis de ces échanges assez inquiets concernant la capacité du Centre socio-culturel Loire-Divatte à porter un projet novateur pour faire face aux enjeux de demain.

Les élus communautaires ont certes une volonté de faire évoluer le périmètre d'intervention de l'animation de la vie sociale, par mesure d'équité sur l'ensemble du territoire intercommunal (et en particulier à destination des plus petites communes qui ont les besoins sociaux et de mobilité les plus importants), mais ils attendent également une transformation pro-active du CSC qui puisse répondre au déploiement d'un projet à dimension sociale, aux besoins des habitants, et ce bien au-delà des activités hebdomadaires de loisirs.

Avec la perspective de la fin de la convention actuelle au 31/12/2023 et la question de l'investissement pour les locaux, les élus ont besoin de pouvoir mesurer plus amplement le projet du Centre Socio-Culturel Loire-Divatte pour les années à venir, afin de pouvoir décider de la suite du partenariat.

Aussi, nous vous demandons de préciser quelle stratégie, quelle vision, quels moyens et quelles modalités d'évaluation seront imaginés pour parvenir à ce que le CSC Loire-Divatte remplisse les fonctions partagées lors de ces réunions d'échanges, à savoir :

- un lieu d'accueil pluri générationnel et d'ouverture à tous
- activateur de citoyenneté
- co-constructeur, co-élaborateur de politiques publiques et de stratégies de territoire

Il vous est demandé d'élaborer une feuille de route pour ces trois volets, en couvrant les missions socles communes à l'ensemble des centres sociaux, en totalité ou en priorisant ce qui vous semble essentiel pour les habitants du territoire :

- animation de territoire
- soutien à la parentalité
- éducation
- accueil tous publics
- intervention sociale
- insertion professionnelle tous publics (au sens de l'orientation vers les partenaires)
- ateliers culturels de loisirs et sportifs

Comme évoqué lors des échanges, la CCSL souhaite un partenariat équilibré, porté d'égal à égal par les acteurs. A cet effet, il pourrait être utile de préciser quelle nouvelle gouvernance serait imaginée pour notre coopération et en quoi et comment le partenariat pourrait fonctionner lorsque :

- la CCSL propose des actions et le CSC s'inscrit sur des projets spécifiques
- le CSC impulse des projets et la CCSL vient en appui (logistique, infrastructures sportives, mise à disposition de personnel...)
- la CCSL sollicite l'appui du CSC pour la mise en œuvre commune de certaines actions et dispositifs

Afin de disposer du temps d'analyse de cette feuille de route, un retour formalisé est attendu pour le 31/12/2022.

Restant à votre écoute et à votre disposition,

Je vous adresse, Monsieur le Président, mes plus cordiales salutations.

Christelle BRAUD,
Présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire

